EF.DEL/21/05 22 May 2005 FRENCH

Original: ENGLISH FRENCH

La crise démographique : réformes nécessaires et politiques nouvelles

Prague, le 23 mai 2005

Discours de Monsieur Vladimir Špidla

Membre de la Commission européenne, chargé de l'Emploi, des Affaires sociales et de l'Egalité des chances

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mesdames et messieurs,

L'Europe est confrontée aujourd'hui à un défi considérable : celui du déclin démographique.

Plus d'un tiers des régions de l'Union européenne perdent déjà des habitants. D'ici deux mille trente (2030), sa population diminuerait de plus de trois pour cent (3 %) si, par hypothèse, elle n'accueillait plus aucun immigrant. D'ici deux mille cinquante (2050), selon les dernières projections de la Commission, réalisées en coopération avec les instituts statistiques nationaux, ce sont plus de soixante (60) millions d'habitants qu'elle pourrait perdre dans un scénario « immigration zéro ».

L'évolution de la population totale d'âge actif fait ressortir plus fortement encore ce qui nous attend. Elle devrait se réduire en effet d'environ vingt-et-un (21) millions de personnes d'ici deux mille trente (2030).

Les conséquences de ce déclin démographique sont claires.

La «croissance potentielle» de l'Europe passerait d'environ deux pour cent (2%) aujourd'hui, à seulement un virgule cinq pour cent dès deux mille quinze (2015).

Ces changements auront un impact majeur sur notre capacité collective à préserver notre tissu social, notre protection sociale, nos systèmes de santé. Des choix devront être faits, qui seront autant de tests de la solidité de nos institutions démocratiques. Les migrations provenant d'autres régions du monde vont remodeler le visage de l'Europe, accroître sa diversité ethnique et culturelle, et éprouver la capacité d'adaptation des sociétés. Voilà autant de sujets qui intéressent l'Organisation pour la Coopération et la Sécurité en Europe, et je vous remercie, Monsieur le Président et Monsieur le Coordonnateur, d'y consacrer ce treizième Forum économique.

Partons des faits. L'Europe est la première région du monde à connaître, en même temps, trois changements démographiques d'une ampleur considérable.

- la persistance d'une fécondité basse. Parmi les dix pays du monde qui ont la fertilité la plus basse, trois appartiennent à l'Union européenne – la République tchèque, la Slovaquie et la Slovénie. L'Europe n'assure plus le renouvellement de sa population.
- l'augmentation de l'espérance de vie. C'est un progrès considérable pour les Européens, qui sont toujours plus nombreux à atteindre un âge avancé. Cela signifie aussi davantage de personnes âgées, et même très âgées.

Troisième phénomène, enfin, le vieillissement des « baby boomers ».
Cette génération abondante devient aujourd'hui celle des « travailleurs âgés » et des retraités. Elle forme une sorte de « bulle » démographique, car elle a fait peu d'enfants.

Ce constat permet de prendre la mesure des défis qui nous attendent.

Quel rôle doivent jouer les politiques publiques ?

Quelle contribution peut apporter l'immigration?

Comment peut-on favoriser une remontée de la fécondité ?

Voilà les questions fondamentales que pose le « Livre vert » sur les changements démographiques que j'ai fait adopter par la Commission.

Pour y répondre, nous devons adopter une approche globale. Aucune mesure ne peut à elle seule résoudre comme par miracle nos problèmes. Ce qu'il faut, c'est agir avec tous les leviers dont nous disposons.

Nous devons aussi cesser de considérer le vieillissement exclusivement comme un problème de financement des retraites ou d'emploi des travailleurs âgés. Ce sont évidemment des questions essentielles, qui sont d'ailleurs des priorités européennes depuis plusieurs années.

Mais le « vieillissement » concerne toutes les tranches d'âge. Il affecte l'ensemble de l'économie et de la société. Il va redéfinir les relations entre générations. Il soulève aussi des questions délicates, comme les moyens de soutenir la natalité et le recours à l'immigration.

Je l'ai dit tout à l'heure : l'immigration compense déjà les effets les plus négatifs de cette fécondité déprimée dans de nombreux pays. En deux mille trente (2030), sans immigration, l'Allemagne posséderait six millions d'habitants en moins. Mais la fertilité des immigrés converge rapidement avec celle des pays d'accueil : si elle est basse, il faudrait des flux permanents et considérables d'immigrés, ce qui est difficilement imaginable.

Plus concrètement, l'immigration permettrait à l'Europe de faire face aux pénuries de main-d'œuvre qui pourraient survenir dans certaines régions ou certains secteurs. Mais de nombreux immigrants dits « économiques » s'installent définitivement : il est vain d'imaginer que tous vont repartir dans leur pays après un contrat de travail.

Ensuite, nous devons développer une politique préventive et équilibrée.

D'abord, en mettant en place une politique active d'intégration des immigrés, qui commence par l'apprentissage de la langue, et qui comprenne éducation, insertion dans l'emploi, et lutte contre les discriminations. L'Union européenne

s'est dotée en deux mille (2000) d'un cadre législatif complet, que la Commission s'attache à mettre en œuvre sur le terrain.

Mais l'immigration ne peut être, en tout état de cause, qu'une partie d'une solution beaucoup plus globale.

Nous devons nous poser trois questions simples :

Quelle priorité attachons-nous aux enfants ?

Quelle place voulons-nous donner aux familles, quelles que soient leur forme, dans la société européenne ?

Comment développer de nouvelles solidarités entre les générations, en particulier pour gérer de manière positive la croissance du nombre de retraités et de personnes très âgées ?

Les Européens ont une fécondité qui n'assure plus le renouvellement des générations. Les enquêtes montrent aussi l'écart qui existe entre le nombre d'enfants que les Européens désirent et le nombre d'enfants qu'ils ont en réalité : deux virgule trois (2,3) enfants contre un virgule cinq (1,5).

Cela signifie que si des mécanismes appropriés existent pour permettre aux couples d'avoir le nombre d'enfants qu'ils désirent, le taux de fécondité pourrait croître, bien que la taille désirée de la famille varie considérablement d'un État membre à l'autre.

Or, on sait que les dispositifs incitatifs, tels que crèches ou congés parentaux, peuvent avoir une influence positive sur la natalité, tout en favorisant la hausse de l'emploi, notamment des femmes. Cependant, quatre-vingt-quatre pour cent (84 %) des hommes interrogés par « Eurobaromètre » l'année dernière déclaraient ne pas avoir pris de congé parental ou ne pas avoir l'intention de le faire, bien qu'ils fussent informés de leurs droits.

Nous devons permettre aux parents de réaliser tous leurs choix de vie. Cela passe par une action résolue dans de nombreux domaines : le logement, le soutien financier aux parents qui veulent profiter d'un congé parental, ainsi que le développement d'une offre suffisante de structures de garde d'enfants, telles que les crèches et les écoles maternelles, mais aussi de soins aux personnes âgées.

Cela passe aussi, à mes yeux, par une orientation nouvelle, et plus globale, de la politique d'égalité entre les hommes et les femmes, qui a toujours anticipé les changements de la société pour promouvoir une participation équilibrée à la vie économique et sociale.

L'enjeu des prochaines années est clair : nous devons encourager une répartition plus équilibrée des responsabilités domestiques et familiales entre hommes et femmes, par exemple en liant l'octroi de certaines prestations ou avantages, comme les congés parentaux, à un partage égal entre les deux sexes – ce que font certains pays.

Nous devons aussi développer, dans les entreprises, une organisation du travail souple, associant horaires décalés, temps partiel et télétravail.

Nous devons enfin soutenir les familles, y compris sur le plan financier, ce qui impose de réfléchir au partage des coûts.

Ensuite, nous devons définir de nouveaux équilibres entre les générations. Cela concerne le partage du temps de travail tout au long de la vie, la répartition des fruits de la croissance entre générations, et le partage des besoins de financement liés aux pensions et à la santé.

Aujourd'hui, nous pouvons vivre plus de quatre-vingt ans : cinquante années sont ainsi consacrées à l'éducation et à la retraite. Or, les « jeunes retraités », souvent en bonne santé, souhaitent de plus en plus poursuivre une activité professionnelle, ou combiner emploi à temps partiel et retraite : leur rôle est déjà considérable dans le secteur associatif.

Mais le taux d'activité de ces « jeunes retraités » est inférieur à six pour cent (6 %) dans l'Union, contre près de dix-neuf pour cent (19 %) aux Etats-Unis. Comment offrir des transitions flexibles et progressives entre activité et retraite pour ceux qui le souhaiteront ? Comment éviter que l'âge de la retraite ne soit une barrière infranchissable qui sépare le monde de l'activité et celui de l'inactivité ? Doit-on d'ailleurs encore fixer un âge légal de départ à la retraite ? Voilà quelques-unes des questions que soulève le Livre vert que vient de présenter la Commission.

Le vieillissement va avoir un autre effet, qui est sans doute l'un des plus importants. C'est la véritable explosion du nombre de personnes très âgées. En deux mille trente (2030), elles seraient près de trente-cinq millions (35), contre dix-neuf millions (19) environ aujourd'hui, soit un quasi doublement. Ces personnes âgées souhaiteront sans doute demeurer à leur domicile le plus longtemps possible. Cependant, elles seront aussi plus nombreuses à nécessiter une prise en charge plus lourde en raison de leur perte d'autonomie.

Il faudra donc développer une offre adaptée qui est aujourd'hui, dans de nombreux pays, assurée par les familles, et surtout par les femmes. Or, celles-ci participent de plus en plus à l'emploi, et cette participation est rendue elle-même indispensable par la réduction programmée de la population active. De plus, davantage d'enfants, parvenus à l'âge adulte, vivent éloignés de leurs parents. Les familles ne pourront donc résoudre seules la question de la prise en charge de ces personnes, qu'elles soient dépendantes ou autonomes. Elles devront être soutenues davantage qu'aujourd'hui.

C'est le rôle des services sociaux, qui sont encore faiblement développés dans de nombreux pays, et qui devront offrir des services de qualité, assurés par des professionnels. Voilà d'ailleurs un défi de taille : comment pourra-t-on satisfaire ces besoins de recrutement croissants, alors que la population en

âge de travailler déclinera et que la concurrence sera donc plus âpre entre les différents secteurs pour attirer ou retenir les talents ? On ne pourra y répondre qu'en donnant la priorité, dès aujourd'hui, à la qualité de ces emplois et à la valorisation de ces filières.

Enfin, il faut mieux gérer les transitions entre les âges. Les jeunes rencontrent des difficultés persistantes à s'insérer dans l'emploi. Un nombre croissant de « jeunes retraités » est désireux de participer à la vie sociale et économique. Le temps des études s'allonge, et les « jeunes actifs » ont envie de temps pour leurs enfants.

Nous devons donc promouvoir une approche globale, portant sur l'ensemble de la vie. On ne pourra élever durablement le taux d'emploi des plus de cinquante-cinq ans sans agir dès le début de la vie professionnelle, voire avant. Une telle « stratégie de vieillissement actif » comporte donc formation tout au long de la vie, amélioration de l'environnement de travail, transitions souples entre emploi et retraite. La Commission propose ainsi que les « plans nationaux de réforme » - qui vont traduire les engagements de chaque pays en matière de politique économique, de politique de l'emploi et de réformes économiques - contiennent dès cette année un objectif national de taux d'emploi pour deux mille dix (2010) et des engagements précis en matière d'investissement dans la formation et l'éducation.

C'est en inventant de nouvelles solidarités, en prenant la mesure du défi démographique que doit relever l'Europe, que nous pourrons préserver notre modèle social.

L'OSCE a un rôle important à jouer pour susciter une prise de conscience des enjeux démographiques et de l'ensemble des réponses nécessaires. Des conférences comme celle-ci permettent d'échanger des expériences et des « bonnes pratiques ». Des informations précises pourraient être mises à la disposition des Gouvernements et du public, par la voie de guides pratiques ou de sites Internet, sur des sujets aussi importants que l'égalité entre les hommes et les femmes, la lutte contre les discriminations ou la politiques familiale .

Ce forum économique a donc une importance capitale : nous devons approfondir les expériences de chaque pays, passées et présentes, pour définir des réponses qui soient à la hauteur des défis communs et qui confortent nos valeurs démocratiques.

Pour plus d'informations:

http://europa.eu.int/comm/employment_social/social_situation/green_paper_en.html http://europa.eu.int/comm/employment_social/fundamental_rights/index_en.htm http://epp.eurostat.cec.eu.int/portal/page?_pageid=0,1136184,0_45572595&_dad=p ortal&_schema=PORTAL